



Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Société de Transport Public

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAL (AOI)

AAO N° : 002-2025-CPMP-STP

Pour l'acquisition d'une solution de système billettique et un lot d'équipement billettique

1. Cet appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru sur le portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.mr, et dans le site de la STP www.stp.mr, le 28 janvier 2025, actualisé le 29 septembre 2025.
2. La Société de Transport Public (STP) dans le cadre de l'exécution du projet « **Nouakchott Mobilité-Horizon 2026 : Système de Transport Public Capacitaires** », a l'intention d'utiliser une partie des fonds alloués par l'Etat pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition d'une solution de système billettique et un lot d'équipement de billettique, tel que spécifié dans le dossier d'appel d'offres. Les délais de livraison sont fixés comme suit :

- **60 jours** pour la livraison de la solution de billettique et la formation des utilisateurs ;
- **60 jours** pour la livraison des équipements après demande de la STP ;

Les équipements seront fournis à Nouakchott Mauritanie en CIP.

3. La STP sollicite des offres sous pli fermé, de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **une solution de système billettique et un lot d'équipement**.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres International.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la STP - Société de Transport Public STP, Dar Naim, Zone Ancien Aéroport, Lot NC-36, Nouakchott, Mauritanie. Site : www.stp.mr, Téléphone : 00 222 33 23 75 23, Courriel : marches@stp.mr / contact@stp.mr.
7. Les exigences minimales en matière de qualifications du soumissionnaire sont :
 - Prouver que le matériel est certifié par des organisations internationales universellement reconnues.

- Avoir exécuté une prestation similaire de déploiement d'une solution de billettique au cours des cinq dernières années auprès d'un opérateur de transport collectif urbain ;
 - Avoir livré au moins 800 appareils de billettique au cours des cinq dernières années à un ou des opérateurs de transport collectif urbain ;
 - Avoir livré des appareils de billettique au cours des cinq dernières années à un ou des opérateurs de transport collectif urbain exerçant dans des conditions d'exploitations semblables (température, sable, humidité...) à celle de Nouakchott ;
 - Prouver que le système proposé a été déployé sur un réseau de transport collectif sur site propre de grande capacité (BHNS, BRT, TRAMWAY...). Cette expérience doit être attestée par l'exploitant du réseau.
8. Le DAO peut être consulté gratuitement, au siège de la Société de Transport Public (STP) Nouakchott, retiré ou transmis par voie électronique à partir du **06 novembre 2025**, pendant les heures ouvrables contre un paiement non remboursable de dix mille (10 000) MRU ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement ou virement au compte bancaire ouvert à **AttijariWafa Bank 00013 06206 01086300140 81** au nom de la STP.
- Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou leurs adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisi.
9. Les offres devront être rédigées en français et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **16/12/2025 à 15 : 00 TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante :

STP - Société de transport Public STP,
Dar Naim, Zone Ancien Aéroport, Lot NC-36,
Email : marches@stp.mr
Nouakchott, Mauritanie

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **huit-cent - mille ouguiya (800 000) MRU** d'une validité de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

La Directrice Générale
Mariam EL MOUVID

